Légende

Limites de la Z.A.C.

Limites de secteur

Marge de recul

Emprise indicative des constructions

Discipline d'architecture « alignement de l'façade

Discipline d'architecture

Plantations à réaliser

Secteur de hauteur réglementée

Accès direct possible sur la voirie extérieure à la Z.A.C.

Secteur d'accès sur voie publique interne à la Z.A.C.

Limites indicatives des lots

Stationnement en cœur d'îlot

Surplomb d'espace collectif

Secteur : Nuisances

Nuisances : Sources
Rte Gaston Lefas, voie
ferrée, Rte de Fougères

Tout le secteur est soumis
à un « nuisances modérées »

ZEC
Zone Exposée au Bruit
Catégorie : 4b 1
Secteur de 30 mètres
de part et d'autre de
la chaussée du périphérique
« voie départementale »

5f Plan Local d'Urbanisme

Vitré

REVISION
Plan de secteur
ZAC du Parc

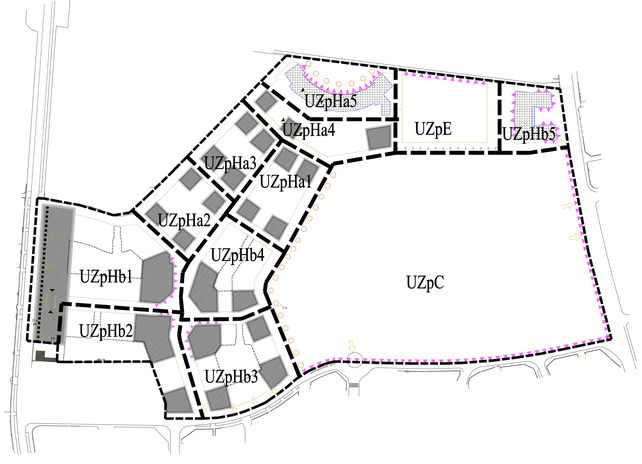

atelier du CANAL
architecture urbanisme
21, boulevard Franklin Roosevelt
35000 RENNES
BP 20 Rennes Cedex
Tél : 02 99 53 78 00
Fax : 02 99 53 78 01
Mail : contact@canal-a.fr

		Arrêté le :	22 avril 2005
		Approuvé le :	27.04.2006

EMISSION ORIGINALE	MODIFICATIONS	Date
avril 2006		
Echelle : 1 / 1 000e		